



**DELEGATION DU VAR**  
Le Président

**Monsieur GARCIA Bruno  
LAVASTONE  
40 RUE GROIGNARD  
83200 TOULON**

La Valette, le 19 Février 2024

Notre réf. : RM 528 842 172  
Suivi : Florence BEZZINA, tél. 04 94 61 99 05

## OBJET : Titre de Maître-Artisan d'Art

Monsieur,

En application des dispositions de l'article R221-1 du code de l'artisanat, et après examen de votre dossier, J'ai le plaisir de vous informer que la Commission Régionale des Qualifications (COREQUA), qui s'est tenue le 07 Février dernier, vous a accordé le **Titre de Maître Artisan d'Art** pour la profession de **CERAMISTE D'ART**.

Je serai honoré de vous remettre officiellement votre diplôme à l'occasion d'une manifestation. Dans l'attente, vous trouverez ci-joint une attestation pour servir et valoir ce que de droit.

Je vous en souhaite bonne réception et vous adresse toutes mes félicitations.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

**Roland ROLFO**  
Président de la Délégation Territoriale du Var

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberlé - Égalité - Fraternité

**CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR**

Agence de La Valette - Avenue des Frères Lumière - CS 70558 - 83041 Toulon Cedex 9 - 04 94 61 99 15 - contact83@cmar-paca.fr

www.cmar-paca.fr

Décret n° 2004-1164 du 2 novembre 2004